



COMPTE RENDU

Absents excusés : MURRAY fanny, DELBEKE Henri-Michel, CHEVREAU Eric

Secrétaire de Séance : MAMETZ Philippe

1. Compte rendu de la réunion du 27 février 2018.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 27 février 2018.

2. Route d'Hallines – Suite et fin des travaux – Subvention FARDA – Acceptation du Conseil

Le Maire informe le Conseil Municipal que la demande au département du Pas de Calais, concernant une subvention dans le cadre du « FARDA 2018 Aide à la voirie communale » pour les travaux de voirie et de mise en sécurité de la route d'HALLINES a été accordée.

Le montant accordé est de 15000€ pour un montant de travaux éligibles de 133963,50€ HT plafonné à 37500€ HT avec un taux de subvention de 40%

Suivant la notification dossier N° 2018 – 00116 Courrier du 2 mai 2018.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la subvention Départementale FARDA 2018 Aide à la voirie communale mentionnée ci-dessus pour un montant de 15000€

Le Maire explique également au Conseil Municipal que l'entreprise Ets BLOT Electricité a effectué des travaux supplémentaires au marché lot 2 Enfouissement des réseaux concernant les travaux de voirie et de mise en sécurité de la route d'HALLINES.

Le maire rappelle que le coût initial est de 41500€ HT, le montant des travaux complémentaires est de 1500€ HT portant le marché à 43000€ HT soit une augmentation de 3,6%.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte Le coût supplémentaire de 1500€ HT au marché Lot 2 des travaux d'enfouissement des réseaux route d'HALLINES.

Montant des travaux s'élève à 121 435.55 € TTC plus les frais du bureau d'étude soit un total de 128 K€.

3. Route de Setques

Le Maire expose au Conseil Municipal les travaux pour la route de Setques

Tranche ferme + 3 options :

- N°1. Une bande médiane plus des radars pédagogiques solaires.
- N°2. Haut de la route de Setques avant la rue de la Fontaine en venant de Setques.
- N°3. Trottoirs côté gauche en la rue de la Fontaine et la Sapinière.

Coût total environ 191 000 € TTC (tranche ferme plus les options).

La commune a obtenu la subvention départementale d'un montant de 48 000 €, il reste à valider la subvention « Amende de police » d'un montant d'environ 15 000 €.

Fin exercice 2018 - Résultat de l'exercice à la clôture : 110 000 € environ, nécessitant un budget modificatif.

Le Maire informe le Conseil Municipal que la demande effectuée au département du Pas de Calais, concernant une subvention dans le cadre du « programme GRMU de grosses réparations en milieu urbain » pour les travaux de voirie et de mise en sécurité de la route de SETQUES a été accordée.

Le montant accordé est de 48000€ soit 50% des travaux éligibles pour un montant de 96000€ HT

Suivant la notification dossier N° AUD 2018 .008 MOU convention de maîtrise d'ouvrage unique du 16 avril 2018.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la subvention Départementale GRMU 2018 pour un montant de 48000€.

Par ailleurs, le Conseil Municipal souhaite que les travaux soient effectués en même temps, dans la mesure du possible, que les travaux d'assainissement réalisés par le Syndicat de Leulinghem.

- Début des travaux prévu le 27 août pour une durée de 10 semaines.

4. Festivités

Le Maire informe le Conseil Municipal que la course cycliste YPRES – SAINT-OMER passera le 29 juillet à WISQUES,

Passage de la course, rue de la Fontaine venant de LEULINGHEM et route de Setques vers LONGUENESSE.

Suivant les informations de Monsieur MAMETZ, 2^{ème} Adjoint, ci-dessous le programme des festivités 2018 :

- * Le 12 octobre : résultat du concours des maisons fleuries,
- * Le 13 octobre : Spectacle : Les ronds de flan,
- * Le 14 octobre : brocante.

En ce qui concerne l'opération « Fleurir le Pas-de-Calais », aucune position n'a été prise.

5. PLUI de la CCPL

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a envoyé un mail récapitulatif des courriers transmis pour que les points évoqués soit repris concernant le PLUI pour la commune de WISQUES.

6. Bâtiment agricole

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de Monsieur Christian VANDROMME.

Le permis est déposé (en cours d'instruction) et au préalable présenté à la Sapinière.

L'Architecte des Bâtiments de France a donné un avis favorable avec quelques observations.

7. Questions diverses

- * Travaux menuiseries et de chauffage

Le Maire informe le Conseil Municipal que la demande du 19 janvier 2018, concernant une demande de subvention dans le cadre du « Programme DETR 2018 Priorité 1 catégorie B1 » pour les travaux de Changements de

menuiseries et de modifications de chauffage dans les locaux communaux suivant le programme TEPCV a été accordée.

Le montant accordé est de 7 468.50 € soit 25 % du montant prévisionnel des travaux de 29 874.24 € HT suivant l'Arrêté Attributif Exercice 2018 engagement N°2102368800 du 10 avril 2018.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la subvention DETR 2018 mentionnée ci-dessus et renouvelle l'autorisation à Monsieur le Maire de démarrer les travaux en mai et juin 2018.

* Abbaye Saint-Paul

Le Maire informe le Conseil Municipal du changement de statut d'accueil à l'hôtellerie de l'Abbaye Saint-Paul.

* Accessoires salle Michel BIAUSQUE

Le Maire expose au Conseil Municipal la modification de la liste d'accessoires de la salle Michel BIAUSQUE et rappelle la modification des tarifs concernant les verres et les saladiers (délibération n°28 du 24/10/2013).

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal fixe les tarifs des différents matériels de la salle comme ci-dessous :

NATURE	PRIX
Table rectangulaire	280,00 €
Table à desservir	250,00 €
Chaise	15,00 €
Verre à eau	2.20 €
Verre à vin	2.20 €
Flûte	2.20 €
Verre à bière	2.20 €
Tasse à café	1,00 €
Cafetière	25,00 €

Fourchette	1,00 €
Couteau	1,00 €
Grand couteau cuisine	19,00 €
Cuillère à soupe	1,00 €
Cuillère à café	0,50 €
Louches	2,50 €

NATURE	PRIX
Assiette plate 27 cm	1,50 €
Assiette plate	1,50 €
Assiette à dessert	1,50 €
Saladier	6,00 €
Coupelle	2,50 €
Plateau rectangulaire	6,00 €
Plateau rond	6,00 €
Serpillère	6,00 €
Frottoir	7,00 €
Racloir	9,00 €
Poubelle WC	10,00 €
Distributeur de savon	2,50 €
Balai	9,00 €
Seau	7,00 €

Wisques, le 15 mai 2018

Gérard WYCKAERT

Le Maire,

